

Cap emploi

mise à jour : **16.08.22**

 **Emploi et insertion professionnelle** || **Formation et orientation professionnelles** || **Handicap et emploi**

Les 98 Cap emploi sont des **organismes de placement spécialisés (OPS)** exerçant une mission de service public. Ils sont en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Ils accueillent et accompagnent plus de 220 000 personnes en situation de handicap et plus de 150 000 employeurs chaque année.

Missions des Cap emploi

Les Cap emploi s'adressent aux personnes en situation de handicap en recherche d'emploi, aux salariés, aux travailleurs indépendants et agents publics qui souhaitent engager une reconversion professionnelle ainsi qu'aux employeurs privés et publics, quel que soit leur effectif.

Les Cap emploi développent une **expertise dans l'accompagnement et la construction de parcours** pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap, et dans **l'accompagnement des employeurs** dans leurs problématiques de recrutement et de maintien dans/en emploi.

L'expertise des Cap emploi se fonde sur un principe de **compensation** en lien avec le handicap et en **complémentarité** avec le droit commun.

Services proposés aux personnes en situation de handicap

- ▶ L'accueil, l'information et le conseil en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail.
- ▶ L'accueil, l'information et le conseil des salariés/agents handicapés dans un projet d'évolution professionnelle construit par et avec le travailleur handicapé.
- ▶ L'accueil, l'information et le conseil des salariés/agents handicapés dans un projet de transition professionnelle interne ou externe afin de prévenir une perte d'emploi pour le travailleur handicapé.
- ▶ L'élaboration et la mise en œuvre avec la personne d'un projet de formation.
- ▶ Le soutien dans la recherche d'emploi : mise à disposition d'offres d'emploi, entraînement à la rédaction de lettres de motivation et à l'entretien d'embauche.
- ▶ La facilitation de la prise de fonction et l'adaptation au poste de travail.

Services proposés aux employeurs publics et privés

- ▶ L'information sur l'obligation d'emploi de personnes handicapées, sur les aides financières et services conseils mobilisables.
- ▶ L'information, le conseil et l'accompagnement en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail.
- ▶ L'information, le conseil, l'accompagnement des employeurs et les travailleurs indépendants en vue d'un maintien dans l'emploi d'une personne en risque de perte d'emploi du fait de l'inadéquation entre la situation de travail et son état de santé ou de son handicap.
- ▶ L'information, le conseil et l'accompagnement dans un projet de transition professionnelle interne ou externe afin de prévenir une perte d'emploi pour le travailleur handicapé, ou un projet d'évolution professionnelle.
- ▶ L'identification des postes accessibles et la définition d'un processus de recrutement adapté.
- ▶ La présentation de candidatures ciblées et l'accompagnement lors de la présélection des candidats.
- ▶ La mise en place de conditions d'accueil adaptées au nouveau collaborateur.

Sur le champ de l'accompagnement vers l'emploi, les missions des Cap emploi s'effectuent en complémentarité d'expertise avec l'opérateur de droit commun Pôle emploi, afin de répondre plus efficacement aux besoins des demandeurs d'emploi handicapés et des employeurs.



Sur le champ de l'accompagnement dans l'emploi, les missions des Cap emploi s'effectuent en complémentarité des acteurs de droit commun en particulier les Services de Santé au travail et les organismes de Sécurité sociale.

Rapprochement Pôle emploi - Cap emploi. Le lieu unique d'accompagnement, un accès à un service simplifié et amélioré pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Ayant pour objectif la construction d'une société plus inclusive, le gouvernement a fixé des objectifs pour une meilleure articulation du service public de l'emploi pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des employeurs.

La réponse des opérateurs Pôle emploi et Cap emploi : une offre de services intégrée entre Pôle emploi et Cap emploi à destination de l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap et des employeurs, au sein d'**un lieu unique d'accompagnement, le LUA**.

Cette offre de services sera proposée dans toutes les agences Pôle emploi, en présence des conseillers Cap emploi, d'ici septembre 2022.

Pour découvrir le lieu unique d'accompagnement, [consultez les plaquettes d'information](#) à destination des institutions, des employeurs et des demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Pilotage des Cap emploi

Les missions des Cap emploi s'inscrivent au niveau national dans le cadre de la convention nationale pluriannuelle multipartite de mobilisation des personnes en situation de handicap 2017-2020, signée en novembre 2017. [Pour en savoir +](#).

Depuis 2020, avec la mise en place d'une offre de services intégrée et commune entre Pôle emploi et Cap emploi en direction des demandeurs d'emploi en situation de handicap et des employeurs, l'action des Cap emploi s'inscrit également dans une convention signée le 4 septembre 2020 entre l'Etat, Pôle emploi, l'Agefiph, le FIPHFP et CHEOPS.

Les Cap emploi sont conventionnés au niveau régional par l'État, l'Agefiph (Association chargée de la Gestion du Fonds de développement pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés), le Fiphfp (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) et Pôle emploi. Le réseau des Cap emploi est piloté au niveau national par l'Etat, l'Agefiph, le Fiphfp et Pôle emploi.

Au niveau régional, le pilotage des politiques d'emploi des personnes handicapées est notamment mené dans le cadre du PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés), piloté par la DREETS/DEETS. Pôle emploi, le FIPHFP, l'Agefiph et le représentant des Cap emploi y participent également. L'ensemble des sujets relatifs à l'insertion au maintien dans l'emploi et la sécurisation des parcours des personnes en situation de handicap y sont traités dans une logique de complémentarité entre acteurs et d'amélioration du service rendu aux bénéficiaires.

Réseau des Cap emploi

Le service des Cap emploi - Volet employeurs

Le service s'adresse aux employeurs du secteur privé ainsi qu'aux employeurs du secteur public (administrations d'Etat, collectivités territoriales, fonction publique hospitalière).

Les conseillers du réseau Cap emploi sont présents dans chaque département. Les conseillers apportent aides et conseils pour le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi de collaborateurs handicapés.

Le service, gratuit pour les employeurs publics et privés, est financé par l'Agefiph, le FIPHFP et Pôle Emploi.

Le service Cap emploi - Volet personnes handicapées

Le service s'adresse aux personnes reconnues handicapées en situation de handicap (demandeurs d'emploi, salariés, agents publics, travailleurs indépendants) ayant besoin d'un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap.

Les conseillers du réseau Cap emploi sont présents dans chaque département ([annuaire du SPE](#)). Suivant les



sur ces sujets, les conseillers peuvent mobiliser des outils et dispositifs de droit commun et spécifiques tels que le Conseil en évolution professionnelle, les PMSMP (périodes de mise en situation en milieu professionnel), faire appel à des organismes ou prestataires externes (centre de bilan, organisme de formation...). Ils apportent aides et conseils personnalisés à toutes les étapes du parcours professionnel : définition d'un projet professionnel, mobilisation des aides financières, formation, recherche d'emploi, évolution et transition professionnelle proposition d'offres d'emploi, promotion de profils, intégration, suivi dans l'entreprise et maintien dans l'emploi.

Le Cap emploi est un service de proximité, entièrement individualisé. Il suffit de prendre contact avec le [Cap emploi dans votre département](#).

Liens utiles

- Annuaire du Service public de l'emploi :

